Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports
Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier
Cellule Transport exceptionnel
Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur
Tél : 0032 (0)81 77 24 00 - Mail : te@spw.wallonie.be
facebook. : Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

03/02/2025

FROYENNES : N50 : Travaux à partir de ce 3 février 2025 : largeur limitée.

Un chantier débute le lundi 3 févier sur la N50 (Ch. de Petit Maire) à hauteur du carrefour « Décathlon » avec la rue des Prés et la rue de la Borgnette.

La **largeur est limitée à une seule voie** dans chaque sens.

Le passage dans les travaux nécessite une reconnaissance préalable.

Durée probable : jusqu'au 28 février.

Information : SOFICO : https://sofico.org/app/uploads/2025/01/250131-n50-remplacement-feux-de-circulation-froyennes-cp.pdf